



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E194260

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2024

ÉDITÉ LE 20/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2021B00969

Siret : 908 611 346 00028

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3809126

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147695584

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147695584

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/12/2022

Raison sociale : LAUD FACADES

82 B RUE GUILLAUME MICHEL
50180 AGNEAUX

Téléphone :

Portable : 06 11 43 08 37

Fax :

Site Internet : www.laudfacades.fr

E-mail : yohannlenoir2210@gmail.com

Responsabilité légale :

LENOIR YOHANN CO-GÉRANT / LENOIR YOHANN CO-GÉRANT / DORLÉANS
PIERRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/03/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/01/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	09/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/01/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	20/01/2022
o Isolation des combles perdus	20/01/2022
o Isolation des planchers bas	20/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.